

## AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné et soussigné, par le directeur général de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc que :

Le 05 mai 2025 à 20h00 se tiendra une séance ordinaire à la salle du conseil du bureau municipal de Sainte-Jeanne-d'Arc.

Lors de cette séance, le conseil aura à statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

### **DM-25-01 – 344, rue Devin**

-Autoriser la construction d'un deuxième garage, malgré l'obligation réglementaire que la superficie du terrain soit de plus de 1 500 m<sup>2</sup>, alors que ce dernier n'a que 823 m<sup>2</sup>.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Jeanne-d'Arc le 14 avril 2025



Sébastien Desrosiers  
Directeur général